

Compte rendu du conseil d'école Jeudi 19 octobre 2017

Début de la réunion : 18h30

Présents :

Emmanuelle BILLEREY (parent élu)
Sophie BOURTEAU (parent élu)
Diana DE BERNARDO (parent élu)
Nathalie LEGENDRE (parent élu)
Xia LU (parent élu)
Elise TAINE (parent élu)
Patrick CURTIL (bureau EDF)

Pavitra DEIVA (représentante d'AREVA)
Chantal MALLET (enseignante)
Alexandra RUMEBE (enseignante)
Anne GAUDILLAT (enseignante)
Laurent MALLET (enseignant et directeur)
Benoit ALLEMAND (enseignant)
Cédric LE TUTOUR (enseignant)

Le directeur ouvre la séance en félicitant les représentants élus des parents d'élèves et en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

1 : Règlement de l'école :

Le directeur explique les modifications qu'il a apportées en juin avant l'envoi du règlement avec le formulaire d'inscription et celles que l'équipe a jugé nécessaire d'apporter.

Les membres effectuent une relecture du règlement pour vérifier si aucun article n'est à modifier et si aucun ajout n'est nécessaire. A l'issue de cet examen, le règlement de l'école pour l'année 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

Le règlement mis à jour sera envoyé pour information aux familles avec le compte rendu du conseil d'école.

2 : Commandes scolaires et cours du CNED :

a) La commande de matériel scolaire en France :

Les commandes scolaires de France ont été envoyées par la société LDE mi-août 2017, mais n'ont été livrées à l'école que jeudi 12 octobre 2017. En effet, les cartons ont été bloqués à la frontière à Hong Kong et les services du bureau EDF ont eu de très importantes difficultés pour les dédouaner. Peu d'items n'ont pas été livrés. Les items manquants sont pour la plupart en cours d'acheminement vers la Chine.

b) Les cours du CNED :

Les cours du CNED ne sont toujours pas arrivés à l'école. En effet, les colis envoyés par le CNED début septembre sont bloqués en douane à Shenzhen. Le directeur appuyé par la Mission Laïque Française a pu demander au CNED de faire un second envoi dans une école de la Mission Laïque Française à Wuhan. Cette école les a reçus et expédiés à Taishan le 17 octobre. Nous pouvons donc espérer une arrivée des cours sur la base-vie très prochainement.

En attendant et compte tenu des pannes successives de la photocopieuse de la salle des professeurs, le directeur a envoyé les fichiers PDF des cours à imprimer à Taishan.

Mise à jour : Les cours du CNED sont arrivés vendredi 20 octobre à l'école.

3 : Equipements informatiques et divers matériels :

a) Matériel informatique :

Le directeur rappelle les engagements de l'an passé. Si la première partie du matériel a été livrée, la seconde ne l'est pas. Il manque :

- 4 portables/tablettes pour les professeurs.
- 4 imprimantes.
- 2 vidéoprojecteurs.
- 2 appareils photo.
- 1 caméra HD.

L'achat de VPN est indispensable car la messagerie professionnelle des enseignants, la grande majorité des recherches et des sites pédagogiques sont référencés chez google.

Le bureau EDF répond qu'il transmettra la demande du directeur aux services compétents d'EDF et de TNPJVC.

En juin 2017, la société AREVA a fait don de 17 PC. Il faut maintenant les installer car ils sont toujours rangés dans la salle des professeurs.

- En CP-CE1 : 5.
- En CE2-CM1-CM2 : 11.
- Salle des professeurs : 1.

Pour cela, l'achat de bureaux est indispensable (5 en CP-CE1 et 11 en CE2-CM1-CM2).

Des travaux de câblage électrique seront nécessaires dans les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2. Le bureau EDF explique que le mobilier et les travaux relèvent de la compétence de TNPJVC. Le directeur fera une demande officielle de bureaux et de travaux électriques au bureau EDF en lui demandant de bien vouloir transmettre aux personnes concernées de TNPJVC.

b) Photocopieur de la salle des professeurs :

Le photocopieur de la salle des professeurs est très souvent en panne. Cela gêne énormément le travail des professeurs. Certes, il y a un ancien photocopieur au second étage qui peut dépanner, mais celui de la salle des professeurs est le seul à pouvoir faire du format A3 et du recto-verso. Les professeurs souhaitent que le changement de cet appareil soit pris en considération.

4 : Procédures d'alerte typhon, incendie et nucléaire :

L'élaboration de ces trois procédures est en cours et devront renvoyer à la Mission Laïque Française fin octobre par le directeur.

a) La procédure d'alerte typhon :

La procédure d'alerte typhon doit être complétée en validant les étapes qu'a fixées le directeur lundi 16 octobre au matin lors du dernier typhon :

A 07h30, le directeur informe les familles par message Wechat (groupe « Ecole Jules Verne 2017-2018 ») que si l'alerte est de niveau T2, la maternelle est fermée pour la matinée. Si le niveau est atteint T3, l'école entière reste fermée pour la matinée. Un point est fait à 12h00 et un message Wechat est à nouveau envoyé par le directeur aux familles : si le niveau d'alerte est redescendu au T6, toute l'école reprend les cours à 13h30. Si le niveau est encore au T2, seule l'école primaire et le collège reviennent travailler et si le niveau est au T3, l'école entière reste fermée.

Le directeur a pu constater que plusieurs familles ne s'étaient toujours pas inscrites sur le groupe Wechat. Un rappel leur sera adressé.

b) La procédure d'alerte incendie :

Trois exercices d'évacuation suite à une alerte incendie doivent être prévus, dont un avant les vacances de Noël.

Si le directeur se charge de détailler la procédure d'évacuation, de rangement des élèves et de vérification des effectifs, il a absolument besoin de l'aide des responsables de la sécurité de la base-vie pour mettre en place des exercices réalistes avec un déclenchement de l'alarme et une observation critique par une personne extérieure à l'équipe pédagogique.

Un parent explique qu'il est possible de travailler en liaison avec les pompiers chinois de la base. Le directeur contactera Monsieur BOUSQUET pour mettre en place les exercices d'évacuation indispensables pour une bonne préparation des élèves et des professeurs.

c) La procédure d'alerte en cas d'incident nucléaire :

La procédure d'alerte en cas d'incident nucléaire pour l'école complètera celle que TNPJVC a présentée à tous les expatriés.

En cas d'évacuation, les élèves accompagnés des professeurs se rendront au Sport Center (ou à tout autre lieu de regroupement décidé par TNPJVC) où la majorité des parents seront regroupés. Sur place, les enseignants pourront confier les élèves à leurs parents (une pochette sera placée dans chaque classe avec la liste des élèves et une fiche à signer par les familles à la récupération de leur enfant). Il est possible de confier les enfants aux grands-parents (une photo numérique sera alors demandée et imprimée pour être placée dans la pochette de l'enseignant). Par contre, aucun élève ne sera confié à une nanny ou à un autre parent d'élève. Si l'enfant n'a pas pu être récupéré par les parents ou les grands-parents, il reste alors sous la responsabilité de l'enseignant. Se posent quand-même plusieurs questions (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive) :

En cas d'évacuation, comment faire si les élèves n'ont pas leur passeport ?

En cas de prise de comprimé d'iode, quelle est la dose prescrite pour les enfants en fonction de leur âge ou de leur poids ?

En cas de prise de comprimé d'iode, les enseignants sont-ils habilités à administrer ces comprimés ?

Y-aura-t-il un médecin ou un infirmier au centre de regroupement ?

Est-il envisageable de faire signer une autorisation aux familles pour que les professeurs puissent administrer les comprimés d'iode aux élèves sous leur responsabilité ?

Le directeur contactera Monsieur BOUSQUET pour apporter des réponses à ces questions et prévoir dans l'année plusieurs exercices de confinement ou de déplacement vers le centre de regroupement.

5 : Projets pédagogiques divers :

a) Le projet d'école :

Le projet d'école existant arrive à terme et il faut en rédiger un nouveau. Les enseignants ont décidé de travailler suivant les trois axes principaux ci-dessous :

- La maîtrise des langues à l'oral et à l'écrit.
- L'ouverture sur le monde par les arts.
- Le vivre ensemble dans un contexte isolé.

b) Spectacle de Noël :

Le spectacle des chants de Noël aura lieu jeudi 21 décembre 2017 au Sport Center. Comme les années précédentes, il est fort probable qu'un déplacement à Jiangmen soit prévu début décembre pour participer au spectacle organisé par l'école internationale de Jiangmen.

c) Spectacle de fin d'année :

Un spectacle de fin d'année est prévu, mais la date n'est pas arrêtée à ce jour.

d) La grande lessive :

Les enseignants souhaitent mettre en place dans l'année plusieurs actions liées aux arts plastiques et qui seront prévues dans l'axe n°2 du nouveau projet d'école (« L'ouverture sur le monde par les arts »). Ainsi, les classes de l'école primaire se sont inscrites à « La grande Lessive ». Les parents ont pu admirer aujourd'hui jeudi 19 octobre les travaux réalisés par les élèves et suspendus dans le hall (l'affichage à l'extérieur n'a pas été possible à cause des fortes rafales de vent). Le thème imposé cette année était : « Ma vie vue d'ici... et là ».

e) Les concours :

Dans le cadre du projet d'école et les trois axes de travail cités précédemment, les élèves participent à plusieurs concours :

- Concours d'écriture de nouvelles proposé par la Mission Laïque Française pour les élèves des cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3^{ème}).
- Concours « C'est ton droit » pour la classe de CE2-CM1-CM2.
- Concours organisé par l'association « Les incorruptibles » pour toutes les classes.

f) Le projet MLF de musique :

Les classes de maternelle et de CP-CE1 sont inscrites à un projet musical initié par le réseau Amérique de la Mission Laïque Française. Il s'agit de réaliser une fresque sonore et tactile en liaison avec un artiste basé aux Etats-Unis.

g) Nouvel an chinois :

Les classes mettront à l'honneur la culture chinoise à l'occasion du Nouvel An. La forme que prendra cette célébration n'est pas encore décidée.

h) Sorties scolaires :

Pour l'instant, aucun professeur n'a pour projet d'organiser une sortie scolaire avec ou sans nuitée. Les projets viendront dans l'année en fonction des programmations des professeurs.

6 : Avenir de l'école :

Aujourd'hui, l'école compte 70 élèves de la Petite Section à la classe de 3^{ème}. Les procédures de recrutement à la Mission Laïque Française, à l'AEFE et toutes les écoles qui n'appartiennent pas à ces deux réseaux ont débuté. Les professeurs ont besoin de savoir si leur poste sera supprimé l'an prochain ou pas. Le directeur a envoyé à la Mission Laïque Française les formulaires de demande de renouvellement de contrat ou de mutation.

Même s'il est peut-être trop tôt pour donner des effectifs très précis, il est sans doute possible de dessiner une structure scolaire avec le nombre de classes ouvertes l'an prochain et donc le nombre de professeurs. Monsieur Patrick Curtil du bureau EDF prendra très prochainement rendez-vous avec le directeur de l'école pour les effectifs EDF et Madame Pavitra Deiva d'AREVA communiquera ses projections au début de l'année civile 2018.

A priori, si l'on anticipe la baisse des effectifs, il est possible d'envisager pour la rentrée scolaire de septembre 2018 la structure suivante :

- Une seule classe de maternelle regroupant les trois niveaux d'enseignement (PS-MS-GS) avec un professeur des écoles.
- Une seule classe d'élémentaire regroupant les cinq niveaux d'enseignement (CP-CE1-CE2-CM1-CM2) avec un professeur des écoles.
- Deux classes de collège avec deux professeurs certifiés.

L'avenir de l'école sera un point abordé dans les entretiens entre Monsieur Curtil du bureau EDF et Monsieur Maxime Michel de la Mission Laïque Française.

7 : Questions diverses :

a) Cours de chinois à l'école hors temps scolaire :

Le directeur a pu constater que des cours de chinois étaient dispensés à l'école par les professeurs de Hanbridge les mercredis après-midi et peut-être les vendredis après-midi à des élèves de l'école sans qu'il en ait été informé ni donné son accord.

Considérant les risques incendie, typhon et nucléaire auxquels les professeurs de Hanbridge ne sont pas préparés, le directeur interdit ces cours et informera les familles que si elles souhaitent que leur enfant suive des cours de chinois hors temps scolaire, cela devra se faire au domicile des parents.

b) Visite de Monsieur Maxime MICHEL de la Mission Laïque Française :

Monsieur Maxime MICHEL, chargé de mission pour les écoles d'entreprise, viendra à Taishan du lundi 20 au jeudi 23 novembre 2017. A cette occasion, il aura plusieurs entretiens avec les professeurs et le directeur, visitera les classes, aura un entretien avec les responsables EDF et AREVA en la présence du directeur et recevra les parents élus au conseil d'école.

c) Bonbonnes d'eau :

L'épicerie de la base-vie ne livre plus les bonbonnes d'eau. Si aucune solution n'est trouvée pour faire livrer de l'eau à l'école, le directeur demandera aux familles de remplir les gourdes des élèves le matin **et** à midi car l'école ne fournira plus d'eau aux élèves.

d) 2^{ème} ASEM (assistante maternelle) :

Le conseil d'école tient à remercier les parents de la classe de MS-GS, ainsi que Madame Lancien pour les efforts qu'ils ont fournis pour trouver une assistante à l'enseignante. Une dame a été recrutée lundi 16 et a commencé le travail dès mardi 17 octobre. La fin de son contrat est arrêtée au vendredi 22 décembre 2017 à l'issue des cours.

Les parents et les professeurs demandent que le contrat de cette seconde assistante soit prolongé jusqu'à la fin de l'année. Le bureau EDF refuse et explique qu'il y a quelques années, pour un nombre d'élèves et de classes équivalent, une seule assistante travaillait en maternelle.

e) Bilan de la semaine sur 5 jours :

Le directeur explique qu'avant la fin de l'année dernière, il avait été mis en demeure par la Mission Laïque Française et par l'inspecteur de l'éducation nationale en poste à Pékin d'appliquer les directives officielles et ainsi faire travailler les élèves sur cinq matinées. Le décret du 27 juin 2017 voté pour le nouveau gouvernement ne change pas la loi, mais permet une souplesse dans son application avec la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours. Si l'on en croit la presse, un tiers des écoles en France ont choisi de revenir à la semaine de quatre jours.

Il est un peu tôt pour faire un premier bilan, mais le directeur donne la parole aux professeurs et il en ressort que la 5^{ème} matinée est appréciée de tous, mais que les après-midis raccourcies passent très vite. Pour l'instant, il n'est pas possible de voir si l'organisation hebdomadaire appliquée depuis la rentrée génère plus de fatigue que celle de l'an passé.

Le directeur ajoute que si les spécialistes des rythmes de l'enfant ne s'accordent pas sur le rythme hebdomadaire à choisir pour les écoles, ils sont par contre unanimes sur l'importance de faire coucher les enfants tôt le soir et à la même heure tous les soirs de la semaine.

Fin de la réunion : 20h30
Laurent Mallet – Directeur de l'école